

FORMATION > LE BÂTIMENT FRUGAL

Une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux

14 mars 2019 de 8h30 à 17h30 - 7h
Lyon (69)

OBJECTIFS

- Réinterroger, à l'aune des enjeux de demain, les problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire
- Décloisonner la façon d'appréhender un projet de construction via une approche transversale
- Découvrir les travaux de l'ICEB ayant conduit à la parution du guide « Bâtiment Frugal » de la série « lanceurs d'avenir »

Public

Architectes et ingénieurs, paysagistes, programmistes, maîtres d'ouvrage et économistes de la construction



Intervenants

Sophie Brindel Beth, architecte DPLG, ingénieur, enseignante à l'ENSA de la Ville et des Territoires à Marne la Vallée

Alain Bornarel, ingénieur, fondateur et animateur du bureau d'études et gérant émérite de la SCOP TRIBU

Effectif

25 stagiaires

Tarif

300 €* adhérent VAD

490 €* non adhérent

* Prix net de taxe incluant la participation au stage, le déjeuner au restaurant et la remise du guide «Le bâtiment frugal»

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

PROGRAMME

8H30-8H45 : accueil des participants

8H45-9H15 : adapter les standards de conception aux changements climatiques, énergétiques et sociétaux

9H15-10H45 : le concept de bâtiment frugal

- un bâtiment inscrit dans une stratégie de territoire, contextualisation climatique, territoriale
- un bâtiment adapté au contexte futur, énergie, ressources, modes de vie
- un bâtiment performant et désirable, à la hauteur des enjeux, plus valeur culturelle ou éthique

11H00-12H30 : méthodologie du passif au frugal

- définitions, bioclimatique, passif, basse consommation, énergie zéro ...
- bioclimatique appliqué au confort thermique passif hiver/été, à l'éclairage et à la VNAT

Pause déjeuner au restaurant

14H00-16H00 : approche thématique du bâtiment frugal

- prise en compte de l'environnement, végétation, îlot de chaleur, vent
- stratégie d'isolation, triple vitrage, surisolation
- la surface vitrée, déperdition et solarisation
- ventilation, naturelle ou mécanique : double flux, simple flux auto ou hygroréglable
- confort d'été, inertie, vitesse d'air
- énergie grise
- sensibilité à l'usage

16h15-17H15 : exemples de réalisations

17H15-17H30 : bilan de la formation

> PRÉREQUIS

Être dans une démarche d'évolution de ses pratiques pour tendre vers des bâtiments durables

> MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Apport conceptuel et théorique illustré par des retours d'expériences
- Remise du guide «lanceurs d'avenir» «Le bâtiment frugal»

> ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Véronique Dufour (VAD)

L'acquisition des objectifs pédagogiques est vérifiée par les intervenants à l'issue de la formation. Elle est validée par la délivrance au stagiaire d'une attestation de présence.

LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Une formation inédite en Auvergne Rhône-Alpes
- + Une format d'une journée compatible avec votre pratique professionnelle
- + Une autre façon d'appréhender le bâtiment durable
- + La remise du guide «lanceurs d'avenir» de l'ICEB «Le bâtiment frugal»



FORMATION > LE BÂTIMENT FRUGAL

Une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux

BULLETIN D'INSCRIPTION - à retourner à contact@ville-amenagement-durable.org
(Merci de bien vouloir compléter ce bulletin en lettres capitales)

Madame Monsieur
 NOM Prénom
 Fonction Profession
 Téléphone Portable
 Courriel
 Nom de l'entreprise
 Forme juridique
 NOM du dirigeant (signataire)
 Fonction
 Adresse

 Adresse de facturation (si différente)

 Contact administratif :

NOM Prénom
 Téléphone Courriel

- Adhérent VAD Non adhérent VAD Date et signature
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription figurant ci-dessous.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Procédure d'inscription

- 1- Bulletin à retourner à VAD par mail (contact@ville-amenagement-durable.org) ou par courrier (103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON cedex 03), accompagné d'un règlement d'un acompte de 100% du montant (si règlement par chèque) qui ne sera pas encaissé avant le début de la formation.
- 2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, envoi de la convention de formation
- 3- Envoi du programme et de la convocation dictement au stagiaire quelques jours avant le début de la formation.

Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Modification ou annulation d'une inscription par le client
Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

RENSEIGNEMENTS

Véronique Dufour, Ville & Aménagement Durable

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00030. APE : 9499Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Toute annulation intervenant dans les 7 jours avant la formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est également due dans son intégralité.

Conditions d'annulation du module par VAD

Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

103 Avenue du Maréchal de Saxe
69423 Lyon Cedex 03

04 72 70 85 59

contact@ville-amenagement-durable.org

ville-amenagement-durable.org



Avec le soutien de



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

ville-amenagement-durable.org

